

INFO'ARBO

N° 1 /2023

Station d'arboriculture CP 65 / Courtemelon 2852 Courtételle / Victor Egger, +41 32 545 56 31, courriel victor.egger@frij.ch

L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité de la station d'arboriculture de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). Lorsque vous utilisez des produits de traitement, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Généralités : tous les produits phytosanitaires ne sont pas à disposition des amateurs. Pour certaines substances, il faut disposer d'un permis de traiter afin de pouvoir les acquérir. Il est également recommandé d'adapter la lutte en fonction du type de résultat recherché (pommes de table, jus, eau-de-vie). Pour toutes les matières actives et produits homologués en arboriculture vous pouvez vous référer au site internet suivant : <https://www.psm.admin.ch/fr/produkte>

Le guide phytosanitaire arboricole peut être consulté en ligne ou téléchargé sur le site de la Confédération / Agroscope.

Pour les agriculteurs BIO, tous les produits autorisés sont dans la "Liste des intrants 2022 pour l'agriculture biologique en Suisse" : <https://www.bioactualites.ch/actualites/reglementationbio.html>

Abonnement : la facture pour le renouvellement de votre abonnement vous parviendra dans le courant du printemps. Si vous ne souhaitez plus recevoir notre bulletin, veuillez nous en avvertir. **Si vous souhaitez abonner une connaissance**, merci de nous transmettre ses coordonnées au : 032 545 56 00.

Situation actuelle

La floraison des abricotiers a débuté le 23 février à Courtemelon, soit avec :

- 8 jours d'avance comparé à 2022, stade F → 3 mars ;
- 6 jours d'avance comparé à 2021, stade F → 1^{er} mars ;
- 8 jours de retard comparé à 2020, stade F → 15 février ;
- 4 jours d'avance comparé à 2019, stade F → 27 février.

Les températures plus clémentes annoncées pour les nuits à venir vont accélérer le débourrement.

Conseils de saison en un coup d'œil

- Piégez les **campagnols** avant la repousse de l'herbe ;
- Terminez vos travaux de **taille** ;
- Vérifiez les **attaches des arbres** ; détendez et/ou rattachez si nécessaire ;
- S'il reste des **étiquettes avec fils de fer** ou autres attaches, **enlevez-les** pour éviter un étranglement ;
- Vérifiez et **réparez les protections contre le bétail** et le gibier ;
- Amendez vos arbres avec du **fumier ou du compost**, à éprendre sous la couronne.

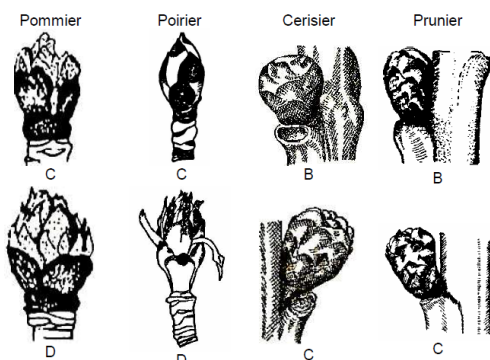
Nous avons mis en ligne des capsules vidéo sur plusieurs des thèmes ci-dessus sur **YouTube** : **Station d'arboriculture FRI**.

Traitement de débourrement

Nous observons actuellement les premiers signes de débourrement (stades Baggolini B et C ou BBCH 51 à 53).

Le traitement de débourrement ou d'hiver a pour objectif de lutter préventivement contre la forme hivernale des maladies fongiques (cuivre) et contre certains ravageurs (huile).

Nous recommandons d'intervenir avec **une huile** dès le stade B à C. Cette intervention a un effet sur la forme hivernant de ces ravageurs. Pour une bonne efficacité, il faut traiter par **temps doux (+10°C) et sans risque de gelées nocturnes**. Il faut éviter les mélanges avec des fongicides, sauf le cuivre. Il faut également





Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

éviter les fongicides organiques dans les 10 jours précédant et suivant l'application d'une huile de paraffine ou de colza.

Il existe de nombreuses marques commerciales dont :

- **Huiles à base de paraffine** (bonne efficacité : Cheimatobies ; Cochenilles virgules et disparate ; acarien rouge ; ériophyides gallicoles), telles que : Huile blanche, Oléoc, Spray Oil 7^E, Zofal D, etc.
- **Huiles à base de colza** (bonne efficacité : Cochenilles virgules et efficacité partielle : Cheimatobies ; pucerons des fruits à pépins et noyaux ; acarien rouge ; ériophyides gallicoles), telles que : Braxol, Genol Plant, Telmion, etc.

(Toutes ces huiles sont admises en culture BIO).

Nous recommandons de combiner votre huile avec du **cuivre** afin de lutter contre :

- **Pommiers** : contre la tavelure.
- **Cerisiers** : contre la maladie criblée et le chancre bactérien.
- **Pruniers** : contre la maladie criblée et maladie des pochettes.
- **Pêchers** : contre la cloque

Plusieurs noms commerciaux existent, soit : Kocide Opti et 2000, Airone WG, Flowbrix, Bouillie bordelaise, etc. (Tous les cuivres dans cette liste sont admis en culture BIO).

Victor Egger / FRI/SCA/mars 2023

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE